

Rapport d'orientations budgétaires 2020

1. La loi de finances pour 2020

a. Concours financiers de l'Etat

- Dotation Globale de Fonctionnement

Depuis 2018, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est maintenue à son niveau. Son enveloppe est fixée à 26,95 milliards d'euros, pour 2020, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans a perçu 565 526 €, elle est estimée pour 2020 à **540 000 €**.

- Dotation intercommunale

La dotation intercommunale est bonifiée au titre du transfert de compétences réalisée en 2017.

Son enveloppe est estimée pour la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans à **480 000 €** (2019 : 460 861 €).

Le montant du FPIC est estimé comme l'année dernière à 258 421 €.

- Dotations d'investissement

La Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) est maintenue à hauteur de 1046 millions d'euros.

La Communauté de communes a présenté en janvier 2020 un dossier pour les travaux d'agrandissement des vestiaires de la piscine pour 43 868 € pour un coût global des travaux de 147 210 €.

b. Dispositions fiscales

- Fin du dégrèvement de la taxe d'habitation (TH)

L'année 2020 marque la dernière phase du dégrèvement de la taxe d'habitation au titre de leur résidence principale pour 80% des foyers.

L'État prend en charge la partie de la TH concernée par le dégrèvement dans la limite des taux et abattements en vigueur en 2017 et en tenant compte de l'évolution des bases fiscales (revalorisation annuelle des bases 0,9% en 2020).

Pour les EPCI, 2020 est la dernière année de perception de la taxe d'habitation. En effet, en 2021 ce produit sera compensé par le versement d'une fraction du produit de la TVA perçue en n-1.

Le montant qui sera versé en 2021 sera égal au produit de la taxe d'habitation perçue en 2020 calculée sur les taux de 2017.

- Vote du taux GEMAPI

Le taux devra être voté avant le 30 avril de l'année en cours, comme pour les autres taxes locales.

2. Principaux ratios

a. Indicateurs de gestion

DRF : Dépenses réelles de fonctionnement (Dépenses de fonctionnement déduction faite des atténuations de produits et de charges)

RRF : Recettes réelles de fonctionnement (Recettes de fonctionnement déduction faite des atténuations de produits et de charges).

Ratios Débats d'Orientations Budgétaires	2018	2019	variation 2019/2018	Données EPCI de même strate 2019*
1. Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/ habitant	373 €	405 €	8%	273 €
2. Dépenses de personnel / DRF	37,8%	39,9%	7%	40,0%
3. Dépenses d'équipement / habitant	100 €	62 €	-38%	74 €
4. Dépenses d'équipement / Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) = taux d'équipement	23,7%	13,6%	-43%	22,7%
5. Encours de dette / habitant	244 €	254 €	4%	185 €
6. Dette / RRF = taux d'endettement (seuil alerte >150%)	57,5%	55,4%	-4%	56,8%
7. Capacité de désendettement en année (seuil alerte >10 ans)	4,82	4,76	-1%	4,60
8. Recettes réelles de fonctionnement / habitant	424 €	458 €	8%	326 €
9. Produits des impositions directes / habitant	274 €	284 €	4%	274 €
10. Dotation globale de fonctionnement / habitant	41 €	42 €	2%	48 €
11. Marge d'autofinancement courant = (DRF + remboursement dette) / RRF	95,6%	95,9%	0%	89,2%
* Source : les collectivités territoriales en chiffres 2018- Ministère de l'Intérieur / Ministère de la cohésion des territoires				

Les ratios liés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement sont plus élevés que la moyenne des EPCI de même strate. En effet, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans exerce de nombreuses compétences dédiées aux services à la population (crèches, ALSH, maternelles, ludothèque...) impliquant des charges de fonctionnement élevées.

En outre, les augmentations entre 2018 et 2019 des dépenses réelles de fonctionnement et de dépenses de personnel sont notamment liées au transfert de la compétence maternelles secteur Arrigans et l'intégration du personnel de l'Accueil de Loisirs Sans hébergement de Peyrehorade.

Le ratio relatif au taux d'équipement (N°4 : dépenses d'équipement / RRF) correspond à l'effort d'investissement au regard de la richesse de la Communauté de communes. Ainsi, plus le pourcentage est élevé, plus l'investissement est élevé. Ce ratio peut être soumis à des variations d'une année sur l'autre.

La marge d'autofinancement courant (n°11) correspond à la capacité de l'EPCI à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Dès lors plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée, à l'inverse un taux supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt. Le taux présenté étant autour de 95% la Communauté de communes doit en partie avoir recours à l'emprunt pour financer certaines dépenses d'équipement.

b. Niveau d'épargne et besoin de financement

	2018	2019
Recettes réelles de fonctionnement courant	10 247 877 €	11 143 065 €
- Dépenses réelles de fonctionnement courants (hors intérêts)	8 850 993 €	9 718 572 €
= Epargne de gestion	1 396 884 €	1 424 493 €
- Intérêts	174 338 €	127 631 €
= Epargne brute	1 222 547 €	1 296 862 €
- Remboursement du capital	771 748 €	839 587 €
= Epargne nette	450 798 €	457 275 €

	2018	2019
Epargne nette	450 798 €	457 275 €
+ Recettes d'investissement hors emprunt	1 341 418 €	1 192 498 €
= Total financement de l'investissement	1 792 217 €	1 649 773 €
- Dépenses d'investissement hors dette	2 429 026 €	1 517 080 €
= Besoin de financement	- 636 809 €	132 693 €

L'épargne nette (ou capacité d'autofinancement) est stable entre 2018 et 2019.

3. Construction du Budget 2020

a. Présentation des équilibres

• Fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2019	Propositions 2020	Recettes	Réalisé 2019	Propositions 2020
Charges à caractères général	4 227 813	4 428 867	Excédent n-1	501 310	810 596
Charges de personnel	3 930 483	4 256 115	Produits exceptionnels	112 186	-
Atténuation produits	2 129 085	2 129 085	Atténuations de charge	82 557	81 300
Autres charges de gestion courante	1 425 497	1 615 610	Produits	657 933	714 800
Charges financières	127 631	148 683	Impôts et taxes	10 021 064	10 107 787
Charges exceptionnelles	217 336	0	Dotations, subventions et participations	2 446 306	2 522 365
Dépenses Imprévues	-	36 416	autres produits	602	600
Opérations d'ordre	493 590	573 833	Produits financiers	31 829	27 746
Virement à l'investissement	-	1 076 585			
Total	12 551 435	14 265 194	Total	13 853 787	14 265 194

- *Investissement*

Dépenses	Réalisé 2019	Propositions 2020	Recettes	Réalisé 2019	Propositions 2020
Déficit investissement reporté	1 471 716	421 389	Virement sect. Fonct.	0,00	1 076 585
Capital des emprunts	857 307	860 738			
Opérations patrimoniales	334 288	74 500	Opérations patrimoniales	334 288	74 500
Immobilisations Incorporelles	125 224	181 940	Opérations d'ordre (amortis	493 590	573 833
Subventions d'équipements versées	607 172	461 000	FCTVA	147 474	228 330
Immobilisations Corporelles	71 080	101 620	Excédents fonctionnement ca	934 164	489 388
Immobilisations en cours	713 604	1 329 410	Subventions d'investissement	967 794	153 000
			Emprunts	804 463	760 000
			Emprunts EHPAD	77 230	74 961
Total	4 180 390	3 430 597	Total	3 759 002	3 430 597

- *Affectation des résultats*

Le déficit de la section investissement doit être couvert par une affectation du résultat de fonctionnement.

La section de fonctionnement présente un excédent cumulé de 1 299 985 €

Le déficit de la section d'investissement s'établit à 421 389 €.

Le solde des restes à réaliser (RAR) est de 68 000 € ce qui fait ressortir un besoin de financement de la section d'investissement de 489 388 €.

Ce besoin de financement est couvert par l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement reporté s'établit à 810 596 €.

b. Perspectives – Section de fonctionnement 2019

- *La compétence GEMAPI*

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Nature	Montants proposés 2020
011	617 études et recherches	48 000,00
011	6281 Concours divers	500,00
011	<i>sous total chapitre 011</i>	<i>48 500,00</i>
012	Rémunération	11 910,00
65	Contributions aux syndicats	149 115,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		209 525,00
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Nature	Montants proposés 2020
73	7346 Taxe GEMAPI	150 000,00
74	7477 Budget CC (Atributions de compensation déduites des communes en 2018)	59 525,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		209 525,00

La recette associée en fiscalité avec l'instauration de la taxe GEMAPI sont évaluées à **150 000 €**.

- *Dépenses de personnel – (Détail structures des effectifs en annexe)*

En 2020, les dépenses de personnel s'élèveraient au montant de **4 256 115 €** contre 3 930 483 € en 2019 soit une augmentation de **325 632 € (+8%)**.

Cette variation s'explique par les éléments suivants :

- Harmonisation du régime indemnitaire (56 000€)
- Nouveaux Recrutements (140 000 €)
 - Chargé de mission culture (durée contrat 1 an / la moitié du salaire remboursée par le Conseil départemental)
 - Infirmière puéricultrice directrice de la crèche familiale (le Conseil départemental a accordé une dérogation depuis 2 ans sur le fonctionnement actuel)
 - Chargé de développement territorial sur une année entière
 - Un agent aux services techniques mutualisé avec l'EHPAD (ce agent est en contrat aidé à l'EHPAD jusqu'au 31/03/2020)
 - Un agent à la bibliothèque
- Remplacements arrêts (55 000 €)
 - Congé maternité (1 agent), congé longue durée (1 agent),
- Astreintes services techniques à l'année (9 000 €)
- Avancements d'échelon (11 000 €)
- Indemnités chômage à verser à des agents titulaires (30 000€)

- *Les syndicats*

La Communauté de communes du Pays d'Orthe adhère à plusieurs syndicats les principaux sont les suivants :

- Ordures Ménagères : **2 596 985 €**
 - SIETOM : 818 682 € (802 085 € en 2019)
 - SITCOM : 1 778 303 (1 734 930 € en 2019)

L'augmentation de 59 970 € est prévue en recettes au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

- *Les subventions aux budgets annexes (BA) et CIAS :*

Les subventions d'équilibre aux budgets annexes sont estimées des montants suivants :

- Budget Annexe Office de Tourisme : 148 956 € (en 2019 : 130 269 €)
- Budget Annexe Multiple rural : 25 804 € (en 2019 : 37 292 €)
- Budget Annexe Action économique : 214 765 € (en 2019 : 0 €)
- Budget CIAS : 600 000 € (en 2019 : 650 000€).

- *Structure de la dette (état de la dette en annexe)*

- Les taux

Les emprunts souscrits par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans sont à taux fixes.

- Le capital restant dû

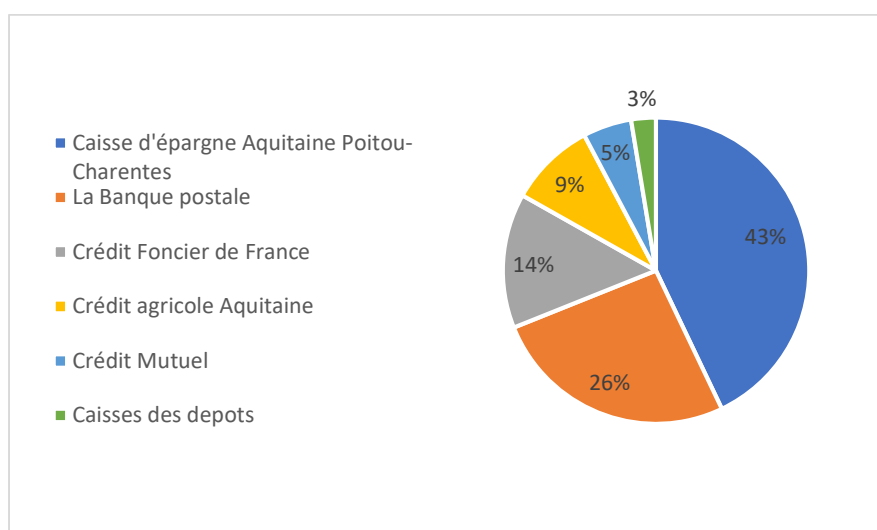
Le capital restant dû au 31 décembre 2019 est d'un montant de 6 177 881 €, au 31 décembre 2020 sans la souscription de nouvel emprunt le capital restant dû sera de 5 559 986,77€.

L'annuité se terminant en 2019 s'élevait à 68 863 €.

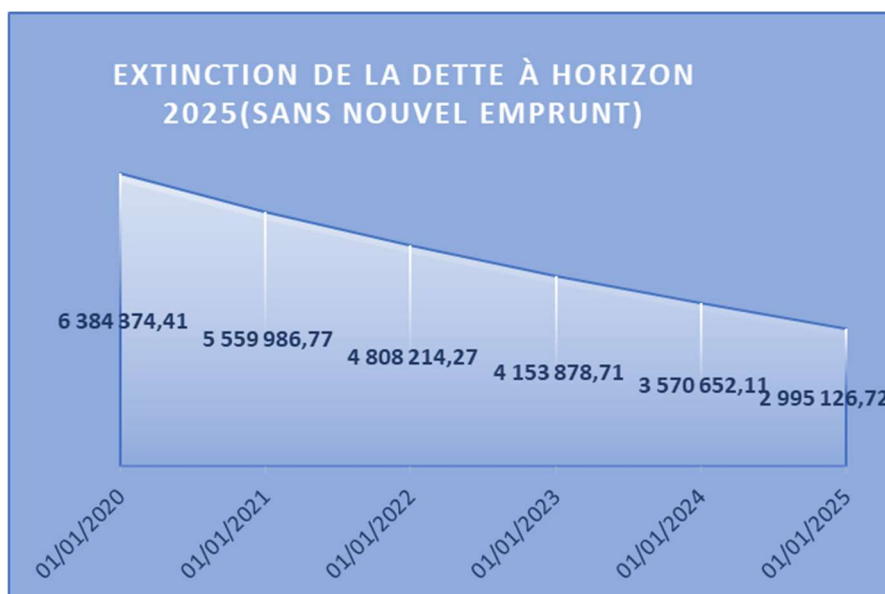
Deux emprunts ont été souscrits en 2019 auprès de la banque postale, un premier de 710 000 € pour le programme voirie 2019 (428 000 €) et le numérique (282 000€) à un taux de 0,96% et un second pour l'achat d'un bâtiment à vocation économique pour 222 000 € à un taux de 0,80%. Cette nouvelle annuité s'élève à 59 257 €.

- La répartition des emprunts

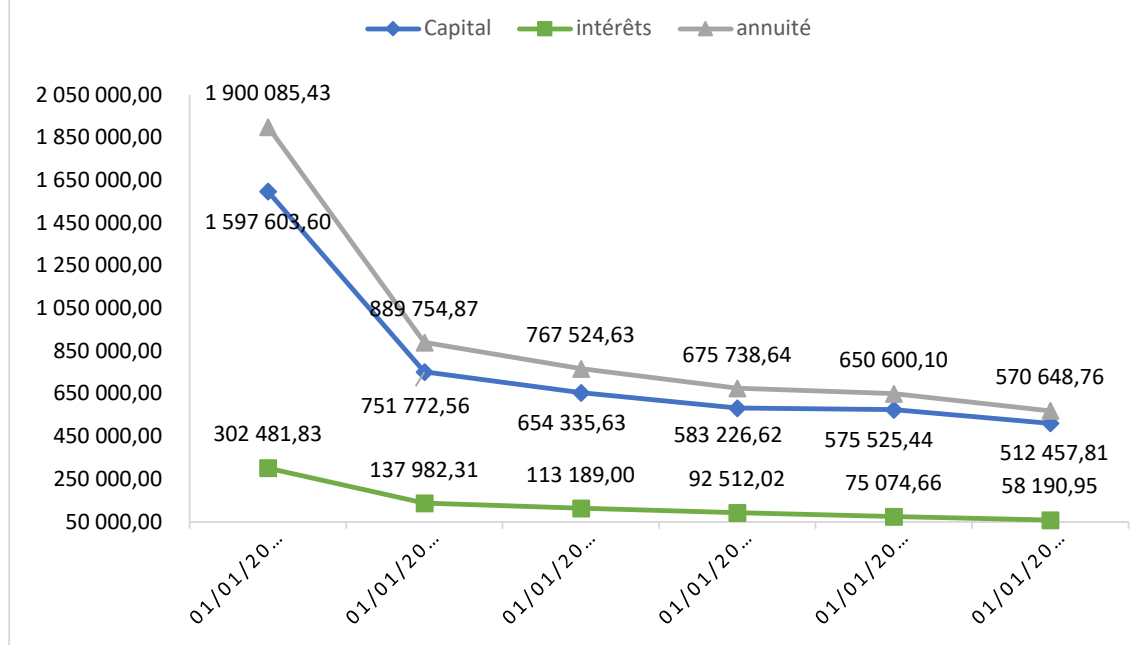
La répartition des emprunts souscrits auprès des différents organismes prêteurs s'organise de la manière suivante :



- L'évolution de l'encours de dette – sans souscription de nouvel emprunt en 2020



EVOLUTION DES ÉCHÉANCES ANNUELLES 2020-2025 (SANS NOUVEL EMPRUNT)



Annuités des emprunts arrivant à échéance sur la période 2020-2025 :

2020	Annuité
Voirie 2009 Pouillon	46 212,34
Voirie 2005	24 544,54
Voirie 2010 Pouillon	34 686,32
total	105 443,20

2021	Annuité
batiment cias peyrehorade	13 153,77
Ecole Orist 2005	13 153,77
Construction Siège Social Pouillon	49 488,38
Voirie 2011 Pouillon	37 801,89
Multiple rural	7 697,71
total	121 295,52

2022	Annuité
Voirie 2007	26 453,21
Voirie 2012 Pouillon	12 875,06
Voirie 2012 Pouillon	51 525,50
total	90 853,77

2023	Annuité
Voirie 2008	24 215,98

2024	Annuité
Voirie 2014 Pouillon	35 818,32
Ecole maternelle de BELUS	26 151,26
Voirie 2009	16 969,55
Total	78 939,13

2025	Annuité
Ecole maternelle Orthevielle	12 705,46
Voirie 2010	16 626,67
Voirie 2015 Pouillon	36 988,76
Maison de retraite Pouillon	102 706,36
Total	169 027,25

- *Fiscalité*

L'évolution des bases a été calculée sur une progression de 0,9%, comme indiqué sur la loi de finances 2020.

- Fiscalité des impôts économiques

	2019	2020	2019/2020	V en %
Cotisation foncière des entreprises	2 503 915 €	2 527 364 €	23 449 €	0,94
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	756 587 €	800 000 €	43 413 €	5,74
Total contribution économique territoriale	3 260 502 €	3 327 364 €	66 862 €	2,05
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	135 519 €	135 519 €	- €	0,00
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	103 463 €	103 463 €	- €	0,00
TOTAL IMPOT ECONOMIQUE	3 499 484 €	3 566 345 €	66 862 €	1,91

- Fiscalité des impôts ménages

	2019	2020	2019/2020
Taxe habitation	2 670 644	2 694 680	24 036 €
Taxe sur le foncier bâti	551 738	556 704	4 966 €
Taxe foncier non bâti	172 289	173 840	1 551 €
Taxe additionnelle foncier non bâti	37 780	37 780	- €
TOTAL IMPOT MENAGE	3 432 452 €	3 463 004 €	30 552 €

c. Orientations investissement BP 2020

- *Investissement dépenses*

Les grandes lignes des dépenses d'équipement pour 2020 sont les suivantes :

Etudes (chapitre 20) : 181 940 €

PCAET (60 000 €); PLUI (51 000 €),

Archéologie préventive (65 000 €)

Etude de l'air écoles Maternelles (5 940 €)

Subventions d'équipements versées (chapitre 204) : 461 000 €

Habitat (40 000 €); Numérique (282 000 €), Demi-échangeur Caresse-Cassaber (39 000€); Gymnase Peyrehorade (100 000€)

Immobilisations corporelles (chapitre 21) : 101 620 €

panneaux signalétiques, matériels informatiques, mobiliers, jeux...

Immobilisations en cours (chapitre 23) : 1 329 410 €

Voirie : 700 000 € (+ RAR 70 392 €); Ouvrages d'arts : 30 000 € (+RAR 10 608 €) Amiante (10 000€) Maternelles (40 000 €);

Piscine (147 210 €);

Patrimoine (230 000€) Aménagement grange aux dîmes (38 000 €)

Centre de Loisirs (24 000 €) Crèche réfection salle RAM (17 200 €)

Pôle de proximité Misson travaux d'acoustique (10 000 €) et électricité AMI : 2 000 €)

- *Investissement recettes*

Les recettes d'investissement au titre de l'année 2020 s'articulent autour de 3 principaux axes :

- FCTVA : **228 330 €**
- Subventions : 153 000 €
 - DETR (vestiaires piscine) : 43 000 €
 - PLUI : Etat 30 000 € / Conseil Départemental 20 000 €
 - Patrimoine : Conseil Départemental 60 000 €
- Emprunt total **7 60000 €** :
 - Voirie : 428 000 €,
 - Numérique : 282 000 €
 - Vestiaires piscine 50 000 €

Annexe – Ressources Humaines

1- Structure des effectifs

- *Equivalents temps plein (ETP) moyen annuel tous statuts confondus 2018/2019 :*

2018 : 93,37 ETP soit 164 agents

2019 : 97,79 ETP soit 191 agents

- *Effectif par statut 2018/2019*

	CDD	CDD Permanents	CDI	CAE	Titulaires	Total
2018	81	9	6	2	66	164
2019	97	10	13	0	71	191

La différence du nombre de CDD entre 2019 et 2020 s'explique l'intégration de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de Peyrehorade à la Communauté de communes.

- *Emploi permanent par catégories*

	CDI et CDD permanent				Titulaires			
	A	B	C	total	A	B	C	total
2018	3	3	9	15	6	10	50	66
2019	3	3	17	23	9	7	55	71

- *Répartition Hommes/Femmes par filière emploi permanents en 2019*
 - Titulaires :

Titulaires	Femmes	%F	Hommes	%H	Total	Répartition par filière
administrative	14	23%	3	30%	17	24%
animation	5	8%	1	10%	6	8%
culturelle	4	7%	1	10%	5	7%
médico-sociale	31	51%		0%	31	44%
technique	7	11%	5	50%	12	17%
Total général	61	100%	10	100%	71	100%
% F/H	86%		14%			

- Contractuels Permanents et CDI

CDD permanents et CDI	Femmes	%F	Hommes	%H	Total	Répartition par filière
administrative	5	24%	1	50%	6	26%
animation	7	33%	1	50%	8	35%
médico-sociale	7	33%			7	30%
technique	2	10%			2	9%
Total général	21	100%	2	100%	23	100%
% F/H	91%		9%			

2- Dépenses de personnel – éléments de rémunération

- Rémunération moyenne brute mensuelle des fonctionnaires par catégorie en 2019 rétablie en ETP

Titulaires	Nb agents rémunérés	Traitement indiciaire brut	NBI (14% des agents)	Régime indemnitaire	Supplément Familial (62%)
A	9	2 463 €	114 €	634 €	43 €
B	7	1 765 €	47 €	513 €	64 €
C	55	1 721 €	36 €	275 €	52 €

L'augmentation du nombre de catégorie A et la diminution de la moyenne du traitement brut indiciaire de cette catégorie s'explique par le fait que les éducateurs de jeunes enfants sont passés de catégorie B à A par décret.

- Comparatif avec rémunération brute mensuelle fonctionnaires par catégorie en 2018, rétablie en ETP

Fonctionnaires	Nb agents rémunérés	Traitement indiciaire brut	NBI (14% des agents)	Régime indemnitaire	Supplément Familial (62% des agents)
A	6	2 591 €	79 €	644 €	62 €
B	10	1 933 €	47 €	391 €	71 €
C	50	1 662 €	48 €	280 €	51 €

- Avantages en nature en € versés en 2019

Aucun avantage en nature n'a été versé en 2019.

- Heures supplémentaires

En 2019, aucune heure supplémentaire n'a été payée en 2019

3- Durée effective du temps de travail

La durée légale du temps de travail de 1607h est appliquée dans l'ensemble des services de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

En outre, le règlement intérieur du personnel a été approuvé en comité technique et en conseil communautaire en 2019. Ce dernier confirme et réaffirme la nécessité de réaliser 1607h de travail effectifs pour un temps complet.

Annexe – Etat de la dette au 1^{er} janvier 2020 budgets annexes compris / Répartition par fonction

Budget Principal													
Fonction	Objet de la dette	Date 1 ^{er} échéance	Date dernière	Durée Initiale	Organisme Prêteur	Périodicité	Pourcentage	Montant Initial	Dette en capital au	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital au
822	Voirie 2009 Pouillon	11/01/2011	11/01/2020	10 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	400 000,00	45 019,33	46 212,34	45 019,33	1 193,01	0,00
822	Voirie 2005	17/11/2006	05/11/2020	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	300 000,00	24 148,50	24 544,54	24 148,50	396,04	0,00
822	Voirie 2010 Pouillon	03/12/2011	15/12/2020	10 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	300 000,00	33 764,55	34 686,32	33 764,55	921,77	0,00
64	batiment cias/crèche peyrehorade	05/03/2007	05/03/2021	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	150 000,00	24 937,84	13 153,77	12 246,03	907,74	12 691,81
211	Ecole Orist 2005	13/04/2007	05/04/2021	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	150 000,00	24 937,84	13 153,77	12 246,03	907,74	12 691,81
20	Construction Siège Social Pouillon	25/10/2012	25/10/2021	10 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	400 000,00	93 246,24	49 488,38	45 693,26	3 795,12	47 552,98
822	Voirie 2011 Pouillon	20/12/2012	20/12/2021	10 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	300 000,00	70 850,94	37 801,88	34 656,10	3 145,78	36 194,84
822	Voirie 2007	02/11/2008	25/10/2022	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	300 000,00	74 282,46	26 453,21	23 942,46	2 510,75	50 340,00
822	Voirie 2012 Pouillon	09/11/2013	09/11/2022	10 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	100 000,00	35 141,05	12 875,10	11 160,22	1 714,88	23 980,83
822	Voirie 2012 Pouillon	12/11/2013	12/11/2022	10 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	400 000,00	140 606,38	51 525,47	44 649,82	6 875,65	95 956,56
822	Voirie 2008	20/10/2009	20/11/2023	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	250 000,00	85 709,36	24 215,99	19 861,95	4 354,04	65 847,41
822	Voirie 2014 Pouillon	05/04/2015	05/08/2024	10 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	300 000,00	162 364,84	35 818,32	30 362,86	5 455,46	132 001,98
211	Ecole maternelle de BELUS	18/08/2010	18/08/2024	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	300 000,00	118 058,85	25 919,38	21 976,21	3 943,17	96 082,64
822	Voirie 2009	22/10/2010	22/10/2024	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	200 000,00	77 363,38	16 914,77	14 516,51	2 398,26	62 846,87
211	Ecole maternelle Orthevelle	15/09/2011	15/01/2025	15 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	150 000,00	67 768,35	12 705,43	10 353,87	2 351,56	57 414,48
822	Voirie 2010	11/10/2011	05/03/2025	15 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	200 000,00	89 624,08	16 626,74	13 803,58	2 823,16	75 820,50
822	Voirie 2015 Pouillon	15/10/2015	15/10/2025	10 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Trimestrielle	100,00	340 000,00	210 757,84	36 988,76	33 679,29	3 309,47	177 078,55
60	Maison de retraite Pouillon	15/02/2001	15/11/2025	25 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Trimestrielle	100,00	1 372 041,16	519 728,14	102 706,36	74 960,62	27 745,74	444 767,52
822	Voirie 2016 Pouillon	09/05/2017	20/05/2026	10 ans	CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	Annuelle	100,00	200 000,00	142 749,30	21 491,99	19 593,42	1 898,57	123 155,88
823	Bâtiments techniques	05/04/2013	05/04/2027	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	150 000,00	93 224,28	14 383,05	9 787,09	4 595,96	83 437,19
211	Voirie 2011 + école maternelle Peyrehorade	29/12/2012	01/06/2027	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	42,86	150 000,00	92 279,29	14 024,75	9 816,81	4 207,94	82 462,49
822	Voirie 2011 + école maternelle Peyrehorade	29/12/2012	01/06/2027	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	57,14	200 000,00	123 039,06	18 699,65	13 089,07	5 610,58	109 949,98
211	Ecloserie + voirie 2012 + école Sorde	01/06/2013	01/03/2028	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	28,57	100 000,00	55 000,03	8 661,66	6 666,66	1 995,00	48 333,36
822	Ecloserie + voirie 2012 + école Sorde	01/06/2013	01/03/2028	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	28,57	100 000,00	55 000,03	8 661,66	6 666,66	1 995,00	48 333,36
211	Voirie 2013 + écoles maternelles	28/01/2015	28/01/2029	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	60,00	150 000,00	97 131,26	12 962,47	9 242,35	3 720,13	87 888,92
822	Voirie 2013 + écoles maternelles	28/01/2015	28/01/2029	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	40,00	100 000,00	64 754,18	8 641,65	6 161,56	2 480,08	58 592,61
211	Voirie 2014 + écoles maternelles	22/12/2015	22/12/2029	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	50,00	100 000,00	70 640,89	8 058,83	6 314,00	1 744,83	64 326,89
822	Voirie 2014 + écoles maternelles	22/12/2015	22/12/2029	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	50,00	100 000,00	70 640,88	8 058,83	6 314,00	1 744,83	64 326,88
822	Travaux de voirie +rénovation de la piscine +construction	31/05/2017	31/05/2031	15 ans	Crédit Mutuel	Annuelle	25,00	100 000,00	82 192,58	7 724,44	6 162,78	1 561,66	76 029,79
413	Travaux de voirie +rénovation de la piscine +construction	31/05/2017	31/05/2031	15 ans	Crédit Mutuel	Annuelle	37,50	150 000,00	123 288,86	11 586,66	9 244,17	2 342,49	114 044,69
Fonction	Objet de la dette	Date 1 ^{ère} échéance	Date dernière échéance	Durée Initiale	Organisme Prêteur	Périodicité	Pourcentage	Montant Initial	Dette en capital au 01/01/2020	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital au 31/12/2020
64	Construction creche Pouillon	28/12/2018	28/12/2032	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	250 000,00	219 661,72	18 636,45	15 495,29	3 141,16	204 166,43
822	voirie 2017	28/12/2018	28/12/2032	15 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	200 000,00	175 729,38	14 909,16	12 396,23	2 512,93	163 333,15
822	voirie et numérique 2018	01/12/2018	01/09/2033	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	67,45	400 000,00	369 646,21	29 480,88	24 651,15	4 829,73	344 995,06
90	voirie et numérique 2018	01/12/2018	01/09/2033	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	32,55	193 000,00	178 354,29	14 224,52	11 894,17	2 330,35	166 460,12
90	voirie 2019 et numérique	01/11/2019	01/08/2034	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	39,72	282 012,00	277 636,47	20 209,44	17 607,39	2 602,05	260 029,08
822	voirie 2019 et numérique	01/11/2019	01/08/2034	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	60,28	427 988,00	421 347,59	30 670,32	26 721,39	3 948,93	394 626,20
20	TRAVAUX DE VOIRIE + CONSTRUCTION DE LA	03/02/2017	03/11/2036	20 ans	CREDIT FONCIER DE FRANCE	Trimestrielle	90,48	950 000,00	821 940,26	53 654,44	43 745,84	9 908,60	778 194,43
822	TRAVAUX DE VOIRIE + CONSTRUCTION DE LA	03/02/2017	03/11/2036	20 ans	CREDIT FONCIER DE FRANCE	Trimestrielle	9,52	100 000,00	86 520,06	5 647,83	4 604,81	1 043,02	81 915,20
								total Budget principal	5 519 086,59	912 179,21	773 216,03	138 963,18	4 745 870,49
BA Multiple rural													
Fonction	Objet de la dette	Date 1 ^{er} échéance	Date dernière échéance	Durée Initiale	Organisme Prêteur	Périodicité	Pourcentage	Montant Initial	Dette en capital au 01/01/2020	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital au 31/12/2020
90	Multiple rural	30/05/2018	01/02/2021	20 ans	Caisse d'épargne	Annuelle	100,00	91 469,41	14 148,46	7 697,71	6 874,27	823,44	7 274,19
BA Action économique													
Fonction	Objet de la dette	Date 1 ^{er} échéance	Date dernière échéance	Durée Initiale	Organisme Prêteur	Périodicité	Pourcentage	Montant Initial	Dette en capital au 01/01/2020	Annuité	Capital	Intérêts	Dette en capital au 31/12/2020
90	Travaux de voirie +rénovation de la piscine +construction	31/05/2017	31/05/2031	15 ans	Crédit Mutuel	Annuelle	37,50	150 000,00	123 288,86	11 586,66	9 244,17	2 342,49	114 044,69
90	Achat bâtiment économique	01/07/2020	01/01/2035	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Semestrielle	100,00	222 000,00	222 000,00	8 376,80	7 400,00	976,80	214 600,00
90	Ecloserie + voirie 2012 + école Sorde	01/06/2013	01/03/2028	15 ans	LA BANQUE POSTALE	Trimestrielle	42,86	150 000,00	82 500,04	12 992,50	10 000,00	2 992,50	72 500,04
90	ATELIERS SOLIDAIRES	01/07/2016	01/07/2035	20 ans	Caisses des depots	Annuelle	100,00	200 000,00	166 073,64	12 231,34	8 909,87	3 321,47	157 163,77
90	LANDADOUR	21/05/2013	21/05/2037	25 ans	Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-	Annuelle	100,00	307 000,00	257 276,82	22 842,00	8 743,23	14 098,77	248 533,59
								total Budget annexe Action économique	851 139,36	68 029,30	44 297,27	23 732,03	806 842,09

Part de la dette en capital au 01/01/2020 par fonction

